

SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE

Votre Talent au service de la reconstruction !

OÙ ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ?

service public de wallonie territoire, logement, patrimoine et énergie
département de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
direction juridique, des recours et du contentieux

VOTRE MISSION...

Spécifiquement pour la direction juridique, des recours et du contentieux :

- Rendre des avis sur les permis et schémas dans les territoires soumis aux aléas d'inondations. Suivre les schémas qui seront élaborés dans le cadre du plan de reconstruction post-inondation. Aider à la formation, sensibilisation sur aménagement du territoire, urbanisme et risque d'inondations

... ET LES MISSIONS DE LA DIRECTION :

- Donner des conseils ou des informations juridiques dans les domaines spécialisés du droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du patrimoine et du logement
- Assurer le suivi de toutes les procédures initiées devant le Conseil d'Etat dans les matières précitées
- Gérer les contentieux judiciaires civils devant les cours et tribunaux relevant des missions de l'administration centrale
- Préparer les décisions du Ministre pour les recours visant à réexaminer les décisions prises par les collèges communaux en matière de permis, de permis d'urbanisation, d'urbanisme et de permis unique (les agents apportent leur expertise multidisciplinaire aux auditions auprès de la Commission d'avis sur les recours) et le suivi des décisions prises par les fonctionnaires délégués en matière de tutelle sur les permis, l'exercice de cette tutelle de suspension pouvant entraîner l'annulation du permis, ainsi que les recours concernant les voiries vicinales « des plans d'alignement »
- Assurer, dans le cadre des exécutions forcées des décisions judiciaires, le contrôle, en collaboration avec les services des fonctionnaires délégués, le respect de décisions judiciaires ordonnant des travaux pour cause d'infraction au droit de l'urbanisme et à défaut d'exécution volontaire des mesures de réparation ordonnées par la justice et la commande des travaux (démolitions et autres) en faisant exécuter et récupérer les astreintes et les frais à charge du condamné

QUE FAIT UN SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE AU SPW ?

- Vous concevez, coordonnez et réalisez, de manière pérenne, des projets complexes et pluridisciplinaires, qui requièrent notamment l'utilisation de diverses techniques en matière d'urbanisme, d'aménagement foncier, de gestion qualitative du cadre de vie, d'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources, de développement du patrimoine culturel, naturel et bâti et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes
- Vous initiez, développez et gérez, de manière pérenne, des projets innovants visant à concevoir de nouvelles approches et de nouvelles méthodes/outils en matière d'aménagement tant urbains que ruraux, de mixité des espaces et des fonctions, de cohésion sociale, de déplacements des biens et des personnes,...
- Vous instruisez les demandes et rédigez des décisions et/ou des avis techniques, juridiques, de conseils,... et vous formulez des recommandations en matière de cadre de vie, de paysage et de patrimoine culturel, naturel et bâti en tenant compte des évolutions de la thématique tant sur le plan technique que culturel
- Vous analysez par de multiples critères, évaluez globalement, proposez et/ou suivez des décisions dans des dossiers en matière d'aménagement du territoire, d'aménagement foncier et d'urbanisme
- Vous contrôlez administrativement les décisions
- Vous promouvez les solutions urbanistiques et architecturales qualitatives et innovantes qui tiennent compte de l'évolution démographique, de la performance énergétique, de l'urbanisation et des bâtiments
- Vous analysez, gérez et partagez les données et les connaissances lors de demandes d'informations, en veillant à adapter votre réponse à votre interlocuteur
- Vous rédigez des normes, des prescriptions techniques et des recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics
- Vous collaborez à la définition et au développement de politiques en matière de « meilleure » responsabilisation des pouvoirs locaux
- Vous élaborez des conseils pour les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Vous êtes référent pour toute question relative aux matières d'environnement, de cadre de vie, de paysage et de patrimoine naturel en veillant notamment à maintenir ses connaissances à jour
- Vous coordonnez et/ou évaluez des projets de plans, des schémas et des guides
- Vous organisez, animez, et/ou participez, avec des intervenants internes et/ou externes, au niveau régional, national et/ou international, à des groupes de travail, commissions techniques, réunions, colloques, conférences,...

Votre poste implique :

- Aucune particularité

VOTRE PROFIL

Conditions d'accès au poste	Sans restriction de nationalité Permis B
Niveau de diplôme requis	Master
Expérience exigée	Aucune
Accessible au(x) métier(s)	5 - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) 6 - Ingénieur agronome, option eaux et forêts 7 - Ingénieur civil, option architecture, urbanisme 11 - Ingénieur civil, option travaux publics et construction 17 - Architecte 23 - Ingénieur industriel, option agronomie 26 - Ingénieur industriel, option travaux publics et construction 29 - Juriste 30 - Licencié en sciences (physique, chimie, biologie, biochimie, géologie,...) 34 - Urbaniste

Compétences techniques

- Gestion de projets complexes – Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets stratégiques faisant appel à des compétences de pointe et nécessitant la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire
- Innovation – Proposer des solutions innovantes, inventives ou originales visant à concevoir de nouveaux services/outils, en faisant preuve de créativité, de manière à positionner la fonction publique à la pointe du progrès
- Avis technique – Emettre des avis techniques argumentés et pertinents
- Conduite de réunions – Planifier, organiser et animer des réunions en permettant à chacun de s'exprimer
- Dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur *

Compétences comportementales

- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Autonomie – Accomplir son travail sans supervision directe
- Assertivité – Défendre un point de vue ou l'application d'une règle par un échange positif en préservant la qualité des relations professionnelles
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs
- Communication institutionnelle – Adopter une communication cohérente, exempte de contradiction et qui respecte la position de l'autorité

NOTRE OFFRE :

Votre contrat :

Lieu de travail	NAMUR (Jambes)
Échelle barémique	A6/2
Grade	attaché qualifié
Régime de travail	Temps plein
Type de contrat	CDD de 2ans

PERSONNE(S) DE CONTACT

Concernant la fonction :

M. Luc L'HOIR, Directeur
Tél. : 081-332516
luc.lhoir@spw.wallonie.be

Concernant la procédure d'engagement :

talents.wallonie@spw.wallonie.be

SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE

Votre Talent au service de la reconstruction !

OÙ ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ?

service public de wallonie territoire, logement, patrimoine et énergie
département de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
direction de l'aménagement local

VOTRE MISSION...

Spécifiquement pour la direction de l'aménagement local :

- Rendre des avis sur les permis et schémas dans les territoires soumis aux aléas d'inondations. Suivre les schémas qui seront élaborés dans le cadre du plan de reconstruction post-inondation. Aider à la formation, sensibilisation sur aménagement du territoire, urbanisme et risque d'inondations

... ET LES MISSIONS DE LA DIRECTION :

- Gérer les dossiers de schémas de structure communaux (SSC), de plans communaux d'aménagement (PCA), de règlements communaux d'urbanisme (RCU), de Commission consultative communale d'aménagement du territoire (CCATm), des Maisons de l'urbanisme, d'agrément d'auteurs de projet et d'instruction recours concernant les voiries vicinales « des plans d'alignement »

QUE FAIT UN SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE AU SPW ?

- Vous concevez, coordonnez et réalisez, de manière pérenne, des projets complexes et pluridisciplinaires, qui requièrent notamment l'utilisation de diverses techniques en matière d'urbanisme, d'aménagement foncier, de gestion qualitative du cadre de vie, d'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources, de développement du patrimoine culturel, naturel et bâti et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes
- Vous initiez, développez et gérez, de manière pérenne, des projets innovants visant à concevoir de nouvelles approches et de nouvelles méthodes/outils en matière d'aménagement tant urbains que ruraux, de mixité des espaces et des fonctions, de cohésion sociale, de déplacements des biens et des personnes,...
- Vous instruisez les demandes et rédigez des décisions et/ou des avis techniques, juridiques, de conseils,... et vous formulez des recommandations en matière de cadre de vie, de paysage et de patrimoine culturel, naturel et bâti en tenant compte des évolutions de la thématique tant sur le plan technique que culturel
- Vous analysez par de multiples critères, évaluez globalement, proposez et/ou suivez des décisions dans des dossiers en matière d'aménagement du territoire, d'aménagement foncier et d'urbanisme
- Vous contrôlez administrativement les décisions
- Vous promouvez les solutions urbanistiques et architecturales qualitatives et innovantes qui tiennent compte de l'évolution démographique, de la performance énergétique, de l'urbanisation et des bâtiments
- Vous analysez, gérez et partagez les données et les connaissances lors de demandes d'informations, en veillant à adapter votre réponse à votre interlocuteur
- Vous rédigez des normes, des prescriptions techniques et des recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics
- Vous collaborez à la définition et au développement de politiques en matière de « meilleure » responsabilisation des pouvoirs locaux
- Vous élaborez des conseils pour les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Vous êtes référent pour toute question relative aux matières d'environnement, de cadre de vie, de paysage et de patrimoine naturel en veillant notamment à maintenir ses connaissances à jour
- Vous coordonnez et/ou évaluez des projets de plans, des schémas et des guides
- Vous organisez, animez, et/ou participez, avec des intervenants internes et/ou externes, au niveau régional, national et/ou international, à des groupes de travail, commissions techniques, réunions, colloques, conférences,...

Votre poste implique :

- Aucune particularité

VOTRE PROFIL

Conditions d'accès au poste	Sans restriction de nationalité Permis B
Niveau de diplôme requis	Master
Expérience exigée	Aucune
Accessible au(x) métier(s)	5 - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) 6 - Ingénieur agronome, option eaux et forêts 7 - Ingénieur civil, option architecture, urbanisme 11 - Ingénieur civil, option travaux publics et construction 17 - Architecte 23 - Ingénieur industriel, option agronomie 26 - Ingénieur industriel, option travaux publics et construction 29 - Juriste 30 - Licencié en sciences (physique, chimie, biologie, biochimie, géologie,...) 34 - Urbaniste

Compétences techniques

- Gestion de projets complexes – Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets stratégiques faisant appel à des compétences de pointe et nécessitant la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire
- Innovation – Proposer des solutions innovantes, inventives ou originales visant à concevoir de nouveaux services/outils, en faisant preuve de créativité, de manière à positionner la fonction publique à la pointe du progrès
- Avis technique – Emettre des avis techniques argumentés et pertinents
- Conduite de réunions – Planifier, organiser et animer des réunions en permettant à chacun de s'exprimer
- Dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur *

Compétences comportementales

- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Autonomie – Accomplir son travail sans supervision directe
- Assertivité – Défendre un point de vue ou l'application d'une règle par un échange positif en préservant la qualité des relations professionnelles
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs
- Communication institutionnelle – Adopter une communication cohérente, exempte de contradiction et qui respecte la position de l'autorité

NOTRE OFFRE :

Votre contrat :

Lieu de travail	NAMUR (Jambes)
Échelle barémique	A6/2
Grade	attaché qualifié
Régime de travail	Temps plein
Type de contrat	CDD de 2ans

PERSONNE(S) DE CONTACT

Concernant la fonction :

Mme Fabienne THONET, Directrice

Tél. : 081-332583

fabienne.thonet@spw.wallonie.be

Concernant la procédure d'engagement :

talents.wallonie@spw.wallonie.be

SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE

Votre Talent au service de la reconstruction !

OÙ ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ?

service public de wallonie territoire, logement, patrimoine et énergie
département de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

VOTRE MISSION...

Spécifiquement pour la :

- Rendre des avis sur les permis et schémas dans les territoires soumis aux aléas d'inondations. Suivre les schémas qui seront élaborés dans le cadre du plan de reconstruction post-inondation. Aider à la formation, sensibilisation sur aménagement du territoire, urbanisme et risque d'inondations

... ET LES MISSIONS DE LA DIRECTION :

- Identifier et traduire les besoins de la collectivité en ce qui concerne le développement territorial durable (la sauvegarde, la rénovation et le développement de tous les éléments structurant le territoire wallon) dans un souci de développement durable
- Préparer, actualiser et suivre des documents régionaux et des documents locaux d'aménagement du territoire et d'urbanisme par la mise en oeuvre des politiques d'aménagement opérationnel et par la gestion des autorisations administratives et des infractions
- Développer des plans stratégiques (Schéma de développement de l'espace régional – SDER) et des plans d'affectation du sol (plans de secteur) et contribuer à la réflexion prospective sur les politiques d'aménagement et d'urbanisme en participant avec d'autres administrations à la mise en oeuvre d'une politique transversale de développement territorial
- Maîtriser, en s'appuyant sur des plans et des règlements, les enjeux liés à l'occupation du sol par des personnes ou des groupes représentant des intérêts particuliers tout en préservant l'intérêt général
- Organiser, à travers ces plans, la création des infrastructures collectives (routes, aéroports, télécommunications, pylônes, éoliennes, etc.)
- Inciter et aider financièrement les communes à se doter d'outils stratégiques (projets de ville, schéma de structure communal, schéma d'agglomération) et planologiques (plans communaux d'aménagement) en vue d'assumer une plus large responsabilité en ces matières
- Garantir, en partenariat étroit avec les communes, le bon aménagement des lieux en veillant à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans le tissu bâti existant ou dans le paysage
- Assurer l'utilisation parcimonieuse du sol, la requalification des sites désaffectés et des quartiers dégradés en renforçant l'habitat dans les villes, les bourgs et les noyaux villageois, en s'efforçant de limiter la dispersion des bâtisses autour de ceux-ci
- Favoriser une approche globale, transversale et intégrée débouchant sur des stratégies de requalification prenant en compte tant les paramètres économiques, culturels et sociaux de la zone à rénover que les paramètres inhérents à l'environnement et à l'état physique du bâti, en accordant une attention particulière à la qualité des espaces publics
- Développer activement une prise en compte du paysage dans l'ensemble des matières de façon à ce que celui-ci devienne un référent majeur
- S'associer aux instances transrégionales et internationales pour concevoir et promouvoir des politiques communes d'aménagement du territoire (Grande Région, Bénélux, Conseil de l'Europe (CEMAT), Commission euro-péenne/DG REGIO (Schéma de développement de l'espace communautaire, cohésion territoriale, INTERREG, ORATE/ESPON))
- Être actif dans la coopération bilatérale en exécution d'accords internationaux de coopération entre la Wallonie et des États ou des Régions
- Veiller à la coordination des politiques menées en aménagement du territoire et en urbanisme entre ses directions et services, en ce compris les fonctionnaires délégués
- Assurer l'interprétation homogène des textes normatifs et la mise en place de structures transversales d'échange, de dialogue et de concordance avec d'autres directions générales, en particulier la DGO3

QUE FAIT UN SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, EN URBANISME ET EN QUALITÉ ARCHITECTURALE AU SPW ?

- Vous concevez, coordonnez et réalisez, de manière pérenne, des projets complexes et pluridisciplinaires, qui requièrent notamment l'utilisation de diverses techniques en matière d'urbanisme, d'aménagement foncier, de gestion qualitative du cadre de vie, d'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources, de développement du patrimoine culturel, naturel et bâti et qui exigent la coordination de plusieurs intervenants internes et/ou externes
- Vous initiez, développez et gérez, de manière pérenne, des projets innovants visant à concevoir de nouvelles approches et de nouvelles méthodes/outils en matière d'aménagement tant urbains que ruraux, de mixité des espaces et des fonctions, de cohésion sociale, de déplacements des biens et des personnes,...
- Vous instruisez les demandes et rédigez des décisions et/ou des avis techniques, juridiques, de conseils, ... et vous formulez des recommandations en matière de cadre de vie, de paysage et de patrimoine culturel, naturel et bâti en tenant compte des évolutions de la thématique tant sur le plan technique que culturel
- Vous analysez par de multiples critères, évaluez globalement, proposez et/ou suivez des décisions dans des dossiers en matière d'aménagement du territoire, d'aménagement foncier et d'urbanisme
- Vous contrôlez administrativement les décisions
- Vous promouvez les solutions urbanistiques et architecturales qualitatives et innovantes qui tiennent compte de l'évolution démographique, de la performance énergétique, de l'urbanisation et des bâtiments
- Vous analysez, gérez et partagez les données et les connaissances lors de demandes d'informations, en veillant à adapter votre réponse à votre interlocuteur
- Vous rédigez des normes, des prescriptions techniques et des recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics
- Vous collaborez à la définition et au développement de politiques en matière de « meilleure » responsabilisation des pouvoirs locaux
- Vous élaborez des conseils pour les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Vous êtes référent pour toute question relative aux matières d'environnement, de cadre de vie, de paysage et de patrimoine naturel en veillant notamment à maintenir ses connaissances à jour
- Vous coordonnez et/ou évaluez des projets de plans, des schémas et des guides
- Vous organisez, animez, et/ou participez, avec des intervenants internes et/ou externes, au niveau régional, national et/ou international, à des groupes de travail, commissions techniques, réunions, colloques, conférences,...

Votre poste implique :

- Aucune particularité

VOTRE PROFIL

Conditions d'accès au poste	Sans restriction de nationalité Permis B
Niveau de diplôme requis	Master
Expérience exigée	Aucune
Accessible au(x) métier(s)	5 - Ingénieur agronome, option agronomie (sauf eaux et forêts) 6 - Ingénieur agronome, option eaux et forêts 7 - Ingénieur civil, option architecture, urbanisme 11 - Ingénieur civil, option travaux publics et construction 17 - Architecte 23 - Ingénieur industriel, option agronomie 26 - Ingénieur industriel, option travaux publics et construction 29 - Juriste 30 - Licencié en sciences (physique, chimie, biologie, biochimie, géologie,...) 34 - Urbaniste

Compétences techniques

- Gestion de projets complexes – Concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets stratégiques faisant appel à des compétences de pointe et nécessitant la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire
- Innovation – Proposer des solutions innovantes, inventives ou originales visant à concevoir de nouveaux services/outils, en faisant preuve de créativité, de manière à positionner la fonction publique à la pointe du progrès
- Avis technique – Emettre des avis techniques argumentés et pertinents
- Conduite de réunions – Planifier, organiser et animer des réunions en permettant à chacun de s'exprimer
- Dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur *

Compétences comportementales

- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Autonomie – Accomplir son travail sans supervision directe
- Assertivité – Défendre un point de vue ou l'application d'une règle par un échange positif en préservant la qualité des relations professionnelles
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs
- Communication institutionnelle – Adopter une communication cohérente, exempte de contradiction et qui respecte la position de l'autorité

NOTRE OFFRE :

Votre contrat :

Lieu de travail	NAMUR (Jambes)
Échelle barémique	A6/2
Grade	attaché qualifié
Régime de travail	Temps plein
Type de contrat	CDD de 2ans

PERSONNE(S) DE CONTACT

Concernant la fonction :

M. Michel DACHELET, Inspecteur général expert

Tél. : 081-322544

michel.dachelet@spw.wallonie.be

Concernant la procédure d'engagement :

talents.wallonie@spw.wallonie.be